



L'appartement et la garde des enfants

Par **Oceana**, le **18/05/2016** à **03:10**

Bjr, mon divorce est prononcé depuis juillet 2014 Après une séparation en juillet 2012. Mes enfants sont placés avec les services sociaux à cause de ma belle famille depuis février 2012. L'appartement, nous avons acheté ensemble, j'ai mis un apport à de 10 000 euros. Sans compter la succession qui est bloquée et personne ne récupère pour mes enfants. J'ai fait le nécessaire au prêtre de mon notaire. Pas de réponse. Comment faire? Mon avocat va passer au juge pour clôturer le bien immobilier.

Je paie mon avocat plein pot. Mes enfants, la garde est confiée au père. Moi, je n'ai pas le droit. Parfois je pleure difficilement d'oublier le passage d'une famille manipulateur. J'ai tout perdu même que je ne pense pas récupérer un jour mes enfants car je n'ai pas la garde.

Comment faire? Je patiente même que j'avance. Je risque d'avoir un travail et plus tard j'achèterai une maison à mon nom seule. Car je ne veux plus me faire manipuler.

Clarisse

Par **Visiteur**, le **18/05/2016** à **10:37**

Bonjour,
et quelle est la question en fait ?